

À tous les membres

Genève, le 12 septembre 2019
RS/hmg

Concerne : Convention collective de travail (CCT) – Coordonnées des contrôleurs paritaires

Madame, Monsieur, Cher Membre,

Le bureau de contrôle des chantiers s'est agrandi, portant ainsi à 10 le nombre d'inspecteurs qui vérifient sur les chantiers le respect des CCT parcs et jardins, second-œuvre et gros-œuvre.

Nous vous communiquons à toute bonne fin les coordonnées des contrôleurs paritaires des chantiers :

- | | |
|---|---------------|
| • Monsieur François VITTORI (responsable jusqu'au 31.12.2019) | 079.447.69.31 |
| • Monsieur Daut ELSHANI | 079.195.20.47 |
| • Monsieur Patrick FERREIRA | 079.914.11.84 |
| • Monsieur Sabedin HAZIRI | 079.195.20.48 |
| • Monsieur Emrush ISENI | 079.963.48.29 |
| • Monsieur José LOPEZ | 079.600.65.26 |
| • Monsieur Bruno MENDES | 079.538.78.27 |
| • Monsieur Pierre POCHON | 079.202.73.07 |
| • Madame Esther RODRIGUEZ | 079.343.30.74 |
| • Monsieur Pascal SANS | 079.373.65.48 |
| • Monsieur Adriano VISENTIN | 079.195.20.49 |

Vous trouverez également ces informations sur notre site internet.

Nous vous rappelons que vous avez en tout temps la possibilité d'informer ces inspecteurs des chantiers problématiques qui vous sont connus, notamment concernant le travail au noir et le non-respect des minima prévus dans la convention collective de travail des Parc et Jardins. Ces communications constituent un canal d'information indispensable pour le Bureau de contrôle, afin qu'ils puissent connaître les chantiers à contrôler.

Le secrétariat se tient à votre entière disposition pour toute question complémentaire

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher Membre, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Secrétaire



Robert ANGELOZZI